HERE WE ARE

How to start as an artist arriving in Switzerland

Rapport intermédiaire

Module I : Co-thinking 2022

Contact

Direction du projet : Markus Baumann, markus.baumann@artlink.ch
Direction artlink : Rahel Leupin, rahel.leupin@artlink.ch

Artlink
Waisenhausplatz 30
Case postale CH-3001 Berne
+41 (0)31 311 62 60
www.artlink.ch

here
we are

Sommaire

1. Here We Are – de quoi s'agit-il ? ... 3
2. Principes de travail ... 3
3. Objectifs ... 4
4. Approche ... 4
5. Co-Thinking – qu'avons-nous accompli jusqu'ici ? ... 4
6. Profil des artistes participant*es ... 5
7. Constats et leçons recueillis à l'issue de la série d'ateliers I ... 6
   7.1 Réseaux ... 6
   7.2 Encouragement culturel ... 6
   7.3 Mobilité ... 7
   7.4 Compétences linguistiques ... 7
   7.5 Reconnaissance de diplômes étrangers ... 7
   7.6 Condition psychique ... 7
   7.7 Étudiant*es ... 8
   7.8 Diversité, intégration, inclusion, participation culturelle ... 8
   7.9 Visibilité ... 8
   7.10 Catégorisation ... 8
   7.11 Questions juridiques ... 9
   7.12 Infrastructure ... 9
8. Approches envisageables ... 9
   8.1 Réseaux ... 9
   8.2 Encouragement (culturel) ... 10
   8.3 Mobilité ... 10
   8.4 Compétences linguistiques ... 10
   8.5 Services ... 10
   8.6 Aspects financiers ... 10
   8.7 Mentorat ... 10
   8.8 Diversité ... 11
   8.9 Visibilité ... 11
   8.10 Sensibilisation ... 11
   8.11 Centralisation d'informations ... 11
   8.12 Résidences ... 11
9. Et maintenant ? Comment continuer ... 12

Artlink encourage le travail et les prestations des artistes ainsi que des actrices et acteurs culturels en provenance d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie du Sud-Est et du Sud-Ouest, ainsi que de l'Europe de l'Est en Suisse. En Suisse, artlink s'engage en faveur de l'intégration d'artistes avec une expérience migratoire au sein de la scène artistique suisse. artlink encourage les échanges entre actrices et acteurs culturels au-delà de différents contextes culturels et formes d'expressions artistiques; ces interventions permettent de renforcer la diversité du paysage culturel suisse.

1. Here We Are – de quoi s'agit-il ?

Les artistes professionnel*les indépendant*es ainsi que les étudiantes et étudiants d'écoles d'art et d'écoles spécialisées fraîchement arrivé*es en Suisse se voient confronté*es à de nombreuses questions relatives à leur carrière : comment fonctionne le paysage artistique et culturel suisse ? Qui en sont les actrices et acteurs clé ? Comment fonctionne l'encouragement artistique et culturel suisse ? Quels organismes d'encouragement puis-je contacter ? Comment trouver mes homologues ? Quelles sont les offres de formation et de formation continue disponibles ? Quelles langues faut-il maîtriser pour s'établir sur le marché culturel? Qui représente mes intérêts ? Où et comment puis-je présenter mon travail ? Où trouver les ressources nécessaires pour mon travail ? Quel est mon statut juridique en tant qu'artiste en Suisse ? À quoi ressemble un dossier de demande ?

En Suisse, on déplore l'absence d'une telle plaque tournante nationale à seuil bas destinée aux artistes avec une expérience migratoire et qui réponde à leurs questions et préoccupations. Il nous manque un engagement collaboratif transversal et global qui, partant des besoins des artistes avec une expérience migratoire, développe des solutions durables et accessibles en cocréation avec des artistes, des institutions de formation et d'encouragement ainsi que des organisatrices et organisateurs, les autorités publiques et les services spécialisés. artlink souhaite combler cette lacune en initiant un processus participatif. C'est sur cette base que fut initié le projet Here We Are. Ce dernier s'adresse aux artistes avec une expérience migratoire toutes disciplines artistiques confondues et de toute nationalité. Au terme d'une phase pilote de trois ans, l'objectif est d'établir la plaque tournante Here We Are en tant qu'instrument d'encouragement durable et actif à long terme.

2. Principes de travail

De la conception à la mise en œuvre, toutes les phases du projet Here We Are reposent sur les principes de travail et les préceptes suivants :

- artlink ne souhaite pas agir, organiser et mettre en œuvre *pour* les artistes avec une expériences migratoire, mais *avec* ces différentes personnes.
- Here We Are est centré sur les artistes avec une expérience migratoire ainsi que leurs besoins.
- Pour artlink, établir des perspectives avec des artistes de la migration signifie créer des marges de manœuvre, c'est-à-dire des espaces où tous les participants et participantes sont capables d'agir, à savoir de s'exprimer, écouter et participer aux processus décisionnels.
- Ce n'est qu'à travers un dialogue et une participation avec tous les acteurs impliqués – organisatrices, acteurs culturels, institutions, institutions d'encouragement culturel (publique et privé), services spécialisés – qu'il sera possible d'élaborer des solutions à long terme. Par conséquent, nous invitons les artistes avec une expérience migratoire à rejoindre les actrices et acteurs du paysage culturel suisse afin de participer à un échange efficace et constructif.
- Nous privilégions une approche orientée sur les processus plutôt que sur les résultats; à cette fin, nous travaillons de façon à ne pas préjuger ces derniers. Cela signifie que notre travail se fonde sur les processus collaboratifs, et non sur les concepts et les propositions de solution tout faits. Ce mode de travail encourage les échanges sur un pied d'égalité.
- Écoute active : nous sommes prêts à apprendre et à nous remettre en question.

- Nous souhaitons jeter des ponts – un projet qui nécessite du temps.
- Essai et erreur, échecs et partage. Ensemble, nous réfléchissons à ce qui fonctionne– et ce qui fonctionne moins. Nous dressons un bilan des idées que nous avons appliquées et les remettons en question.

3. Objectifs

Here We Are souhaite :

- encourager la visibilité des artistes avec une expérience migratoire et leur donner une voix.
- assurer une meilleure inclusion au sein de la scène artistique et culturelle pour les artistes avec une expérience migratoire.
- offrir aux artistes avec une expérience migratoire un accès à seuil bas au paysage culturel et de la production en Suisse, et leur fournir ainsi un rayon d'action (artistique) plus important.
- encourager la participation des artistes de la migration à la production culturelle suisse.
- sensibiliser les écoles d'art et les écoles spécialisées, l'encouragement culturel, les organisatrices et organisateurs ainsi que d'autres acteurs aux défis des artistes fraîchement arrivés en Suisse.
- mettre sur pied une communauté afin d'aborder les questions relatives à l'accès des artistes de la migration tout en stimulant les échanges de manière constructive.
- contribuer au discours sur la diversité et l'inclusion – et par là même la diversité culturelle – au sein du paysage culturel suisse.
- devenir une plaque tournante nationale ainsi qu'un point de contact pour les artistes récemment arrivé*es en Suisse.

4. Approche

Here We Are est composé de trois volets : Module Co-Thinking (2022), Module Co-Creating (2022-23) et Module Co-Acting (2023-2024).

- Module Co-Thinking : définir et appréhender les besoins des artistes de la migration, tout en discutant ensemble des défis et des chances liés à ces situations particulières.
- Module Co-Creating : développement de formats et prestations durables adaptés aux besoins réels des artistes de la migration.
- Module Co-Acting : mise en œuvre des formats et prestations.

5. Co-Thinking – qu'avons-nous accompli jusqu'ici ?

En automne 2021, nous sommes partis en quête d'artistes avec une expérience de la migration dans l'idée d'une participation à des ateliers dans toute la Suisse via médias sociaux, newsletters, et appels à candidature dans des réseaux en tous genres[1]. Les critères de sélection ne portaient ni sur l'origine des artistes, ni la durée de leur résidence en Suisse, ni leur spécialité artistiques. Les personnes intéressées devaient remplir les caractéristiques suivantes : avoir émigré en Suisse et y exercer une activité artistique professionnelle, ou être inscrit*e en tant qu'étudiant*e à une haute école d'art ou une école spécialisée suisse.

[1] Organisateurs*trices, hautes écoles d'art ou écoles spécialisées, institutions d'encouragement culturel (privées et publiques), services spécialisés d'intégration

Fin janvier 2022, nous avons organisé le premier volet d'une série de cinq ateliers avec des artistes toutes disciplines confondues. Organisé sur une demi-journée, le premier atelier s'est déroulé à l'Université des arts de Zurich (ZHdK). Les ateliers suivants se sont tenus à la Haute école des arts de Berne, à la HEAD de Genève ainsi qu'à l'ECAL à Lausanne. En raison du faible nombre d'inscriptions pour le dernier atelier organisé fin juin 2022 au Tessin, nous avons organisé une participation en ligne.

53 artistes aux profils très divers ont participé aux ateliers. Côté contenu, l'objectif était de définir, d'approfondir et de comprendre les différents défis, les besoins et les chances liés à cette situation particulière. En collaboration avec les participant*es, nous avons discuté de différentes approches et solutions préliminaires. Les constats et les leçons recueillis au cours de ce processus seront résumés ultérieurement. Ils sont également disponibles ici sous forme de podcast en cinq épisodes. La narration entre les interviews est en français ou en allemand; les interviews elles-mêmes sont en différentes langues.

6. Profil des artistes participant*es

Discipline	Arts visuels	29
	Musique/chant	10
	Film	03
	Théâtre/danse	09
	Littérature	02
	total	*53*
	dont	
	Organisateurs*trices	05
	Étudiant*es	07
Sexe	féminin	31
	masculin	21
	non binaire	01

Âge — données non saisies ; estimé 18 - 60 ans.

En Suisse depuis — données non saisies. La durée du séjour varie très fortement, entre quelques mois à 20 ans.

Statut de séjour — données non saisies. Les participantes et participants comportaient aussi bien des personnes avec un visa d'étudiant*e, des sans-papiers, des réfugié*es reconnu*es ainsi que des réfugié*es avec un permis F (accueil provisoire), mais aussi des personnes avec une autorisation d'établissement B ou C ou encore des personnes naturalisées avec un passeport suisse.

Pays d'origine — Égypte, Albanie, Algérie, Argentine, Brésil, Chili, République démocratique du Congo, Ghana, Grande-Bretagne, Inde, Israël, Italie, Cameroun, Kazakhstan, Cap-Vert. Colombie, Kosovo, Cuba, Malawi, Mexique,

Nouvelle-Zélande, Nigéria, Portugal, Roumanie, Irlande, Russie, Sénégal, Suède, Afrique du Sud, Soudan, Syrie, Turquie et États-Unis (USA).

Pour conclure ce premier module, les artistes issu*es des différents pays se sont retrouvé*es à l'occasion d'une réunion nationale. Outre les pays d'origine susmentionnés, la manifestation a également accueilli des artistes en provenance des pays suivants : Bosnie-Herzégovine, Népal, Bénin et Palestine.

7. Constats et leçons recueillis à l'issue de la série d'ateliers I

Avant d'énumérer les constats et leçons recueillis à l'issue de la série d'ateliers I, nous souhaitons insister sur le fait qu'à notre sens, les artistes avec une expérience migratoire représentent un potentiel inexploité pour le paysage culturel suisse. «La Suisse doit comprendre ce qu'elle est aujourd'hui. Elle regorge de brillants esprits (artistes avec une expérience migratoire) dont personne ne prend compte.»[2] Forts de leur parcours, les artistes apportent un riche éventail d'expériences, de savoir et de connaissances. «Nous sommes ici pour partager!» «Nous souhaitons être perçus comme un enrichissement du paysage culturel.»

Les défis des artistes immigré*es peuvent être répertoriés dans douze catégories générales :

7.1 Réseaux

«Le statut de nouveau-venu en Suisse est prometteur – mais comprendre la dynamique du secteur culturel requiert un temps fou.» «Nous avons besoin de réseaux. Les gens sont fortement dispersés. Il est difficile de trouver ses collègues.»
Les ateliers l'ont démontré : l'absence de contacts est un défi majeur. Pour les artistes fraîchement débarqué*es, les réseaux font défaut dans tous les domaines :

- avec les organisateurs*trices, les agents, les maisons d'édition, les galeristes, les agences de concert, les institutions d'encouragement culturel, etc. les autres artistes qu'ils/elles pratiquent la même discipline ou une discipline tierce. «Il est très difficile d'entrer en contact avec des artistes établi*es ici.» «En musique également, il nous faut une mise en récit. Nous avons besoin d'artistes visuels, de photographes – nous avons besoin les uns des autres. Nous travaillons de manière interdisciplinaire. Nous devons entretenir nos contacts réciproques et initier des collaborations entre artistes de disciplines différentes.»
- avec les collègues/homologues se trouvant dans une situation similaire, à savoir celle de l'expérience migratoire. «Ici (réseau HWA), je me suis senti compris et j'ai remarqué que je ne suis pas seul.» «Ici (manifestation HWA), je me sens en sécurité.» «Ce serait cool de pouvoir rencontrer d'autres artistes nouvellement arrivé*es.»

7.2 Encouragement culturel

La Suisse est composée de 26 cantons et d'un nombre équivalent de lois sur la culture. L'encouragement culturel public fonctionne selon le principe de la subsidiarité; de manière générale, il est réparti entre Confédération, cantons et communes. L'encouragement culturel

[2] Dans la suite du texte, les citations des artistes sont reproduites entre guillemets.

privé regroupe d'innombrables fondations aux objectifs fort hétérogènes. En gagner une vue d'ensemble et y trouver accès représente un défi de taille pour les artistes fraîchement immigré*es. «Pour trouver les interlocuteurs pertinents, je dois tout d'abord déconstruire le système.»

Requêtes : candidates et candidates manquent de connaissances concernant la forme, la structure et le vocabulaire des dossiers de candidature. Les compétences linguistiques insuffisantes posent problème (voici ci-dessous). «Lorsque je laisse quelqu'un d'autre rédiger une requête, mon message artistique devient souvent méconnaissable.» «Comme l'allemand n'est pas ma langue, je peine à m'exprimer alors que j'aurais beaucoup de choses à dire. Nous travaillons avec des contenus et des concepts complexes qui sont à la fois subjectifs et philosophiques. C'est incroyablement frustrant de devoir défendre un dossier dans une langue qui n'est pas la tienne. Cela dilue le discours.»

7.3 Mobilité

L'absence de moyens financiers limite la mobilité. Les artistes veulent (doivent) se déplacer, rencontrer physiquement des homologues qui vivent en d'autres endroits, travailler avec eux, visiter une exposition à Lugano, assister à un concert à Winterthur ou à une performance de danse à Lausanne. La précarité financière compromet le développement artistique personnel.

7.4 Compétences linguistiques

«Ma langue est mon identité.» Les lacunes linguistiques constituent un obstacle de taille, en particulier lorsqu'il s'agit de rédiger une requête. Par conséquent, ces dernières sont souvent formulées dans un langage simplifié avec des faiblesses grammaticales, orthographiques ou syntaxiques. Ces insuffisances entravent le contenu d'une requête ou d'un CV. Il arrive également que les requêtes soient traduites et rédigées par des amis, des connaissances ou une direction de production. Souvent, les contenus sont alors dilués; de plus, les demandes d'aide fréquentes peuvent perturber les relations.

7.5 Reconnaissance de diplômes étrangers

Les diplômes jouent un rôle pertinent dans l'encouragement culturel. À partir de quel moment considère-t-on qu'un*e artiste est professionnel*le ? Qu'en est-il du danseur sénégalais qui n'a rien fait d'autre de toute sa vie et a voyagé dans le monde entier avec des compagnies sans avoir de diplôme de danseur pour autant ? A-t-il droit à un soutien ? Les diplômes sont également pertinents lors de l'accès à des formations et formations continues. Faire reconnaître des diplômes étrangers peut s'avérer problématique. Le danseur sénégalais peut-il obtenir un master en danse dans une haute école d'art suisse ?

7.6 Condition psychique

«Je vis dans des conditions précaires, mais ce n'est pas de l'aide sociale qu'il me faut. J'ai besoin de moyens pour voyager et visiter des expositions.» Un grand nombre d'artistes vivent dans la pauvreté – et les artistes avec une expérience migratoire ne font probablement pas exception à la règle : il est même légitime de supposer que leur situation est plus difficile encore. «Je ne veux pas être perçu comme un quémandeur, mais comme un contribuant!» «Je me sens seule.» «J'ai l'impression d'avoir touché le fond, cela me prend toute mon énergie.» «Nous nous sentons marginalisés et nous trouvons à l'écart. Nous créons notre propre monde, une bulle individuelle.» «Je remarque à quel point un espace sûr est valorisant; une zone de sécurité telle que cet atelier

(HWA) me font du bien.» «Je me sens niée, seule et perdue dans ce lieu nouveau. J'ai perdu toute confiance en moi.» «J'ai besoin de réseaux pour me sentir bien.»

7.7 Étudiant*es

Les artistes étudiant*es avec une expérience migratoire sont confronté*es à des défis particuliers. Certain*es participant*es aux ateliers réclament des quotas pour les artistes de la migration lorsqu'il s'agit d'accéder aux écoles d'art. Les étudiant*es étrangers*ères affirment que leur logement pose un énorme problème (financier).
Une fois les études terminées (master ou doctorat), la situation se corse. Dans ce domaine également, les perspectives ainsi qu'un service de conseil font défaut.

7.8 Diversité, intégration, inclusion, participation culturelle

«L'inclusion touche tout le monde : les nouveaux venus qui débarquent tout comme celles et ceux qui sont arrivés il y a un certain temps déjà ou qui ont toujours été ici. Il s'agit d'un processus réciproque. Nous devons toutes et tous parcourir la moitié du chemin.» «Le concept de l'intégration part du principe que l'on s'adapte à un environnement nouveau en renonçant à son propre bagage. Il s'agit d'une notion désuète : dans une société interculturelle, toutes les parties cherchent un contact réciproque et peuvent ainsi profiter des meilleurs aspects de toute chose en s'enrichissant mutuellement.» «Il nous faut plus de diversité dans les processus décisionnels.» Ici, il s'agit de questions de pouvoir et du partage de pouvoir. Comment s'effectuent les décisions ? Qui décide en fin de compte ? Par exemple, une artiste de couleur trouve problématique les annonces d'emploi qui s'adressent explicitement aux personnes de couleur. L'idée est de rendre les institutions plus diverses et s'interroger sur la provenance du problème de la non-diversité. «La ségrégation culturelle a une cause structurelle. Lorsque les artistes sont intégrés à un système discriminatoire, nous reproduisons ce système.»

7.9 Visibilité

Les artistes avec une origine migratoire ne se sentent pas représentés dans la vie publique et dans les médias. «Nous n'existons pas dans les médias.» Les artistes souhaitent avoir la possibilité de se présenter et de faire part de leurs créations. Les artistes souhaitent être pris*es en compte. Ils/elles souhaitent pouvoir présenter leurs travaux ou leurs portfolios, que ce soit à des curateurs, des directrices de théâtre, des organisateurs de spectacle de danse, mais aussi à d'autres artistes afin de faire connaissance et de discuter de possibilités de coopération. «Il serait génial d'avoir des forums qui nous permettent de présenter nos portfolios sous forme numérique ou physique.» «Les journalistes ont toujours leurs mêmes adresses et dans leur quête d'expertise, ils/elles contactent toujours les mêmes artistes.»

7.10 Catégorisation

«Je souhaite tout simplement être perçu comme un artiste, et non comme un artiste africain qui produit de l'art africain.» Les artistes se plaignent d'être tout d'abord perçus comme noirs (par exemple), avant d'être définis par leur nationalité et en dernier lieu par leur profession d'artiste. Les artistes sont catégorisés en fonction de leur origine (*boxing*). Les attentes envers ces personnes sont pétries de clichés et se fondent sur des images préconçues. «Mes origines juives sont exotisées.» Malgré cela, les artistes s'adaptent et font des compromis au risque de perdre leur voix.

«Ce n'est pas parce que je joue d'un instrument oriental et que je chante en arabe que je fais de la musique du monde. Je fais du jazz avec tel groupe, du rock avec tel autre.» «Les clichés me posent problème. Je suis compositeur de musique contemporaine. Je ne fais pas de la musique orientale!». Les artistes ne souhaitent pas être perçus comme des artistes de la migration, mais veulent être reconnus pour leur message artistique et leur talent.

7.11 Questions juridiques

Dans le cadre des ateliers, toutes sortes de questions juridiques ont été abordées : le statut de résidence (artistes réfugiés, sans-papiers ou des étudiant*es en fin d'études qui souhaitent rester en Suisse), ou encore le droit du travail (statut d'indépendant*e, sécurité sociale, d'aide sociale ou de droit fiscal. Participantes et participants ont déploré le fait qu'il existe des points de contact spécialisés telles que les services d'immigration ou les associations professionnelles artistiques, mais aucun organisme en état de fournir des renseignements compétents au sur l'immigration et la profession d'artiste. «Chaque canton nécessite un point de contact, un lieu physique qui réunisse ces deux compétences.»

7.12 Infrastructure

Pour les artistes, il est très difficile de trouver des locaux propices à la création, à savoir des ateliers pour les artistes visuels, les danseuses, les professionnels du théâtre, les musiciennes. Les artistes ne connaissant pas les offres et les possibilités de leur lieu de séjour et ne disposent ni des moyens financiers, ni des réseaux permettant d'accéder à ce type d'information. Bien souvent, la location d'un tel espace est au-delà de leurs moyens.

8. Approches envisageables

Les premiers défis et solutions envisageables ont d'ores et déjà été abordés avec des artistes de la migration au cours des cinq ateliers, ainsi que dans le cadre de deux ateliers organisés à Renens VD et Zurich en automne 2022. Ces derniers ont réuni artistes, organisatrices culturelles, représentants d'encouragement public et privé ainsi que différentes représentantes de hautes écoles.

Solutions envisageables et réponses aux défis élaborés dans le cadre des ateliers :

8.1 Réseaux

- Proposer des programmes de réseautage et de formation continue dans le cadre de festivals (théâtre, musique, cinéma, foires du livre), p. ex. formats watch, listen and talk pour les artistes immigré*es. Ceux-ci peuvent s'adresser exclusivement à des artistes immigré*es, ou alors ils fixent un quota pour ces derniers*ères.
- Organisatrices et organisateurs culturels invitent à des manifestations de réseautage. Autour d'une manifestation culturelle et d'un repas en commun, les responsables présentent leur institution et répondent aux questions des participant*es (voir le programme artlink shifting places).
- Réseautage avec des collectifs artistiques.
- Réseautage avec des organisateurs*trices de résidences dans des ateliers suisses. Médiation de résidences en Suisse pour les artistes immigré*es.
- Réseautage avec des collègues et des communautés d'homologues. Encouragement des possibilités de rencontres physiques avec les artistes.

- Rendez-vous régionaux (physiques) organisés par et pour les artistes immigré*es (partage de savoir, contacts sociaux, réseautage.)
- Faciliter et permettre les collaborations entre collègues. Proposer des rencontres nationales régulières entre artistes immigré*es et leurs homologues établi*es en Suisse.
- Rencontre d'échanges annuelle avec tout*es les acteurs intéressé*es : artistes, institutions d'encouragement culturel, organisateurs*trices culturel*les, représentant*es des hautes écoles. La manifestation peut être consacrée à un thème particulier.
- Encourager les échanges entre les institutions et avec les artistes.

8.2 Encouragement (culturel)

- Quel est le rôle de l'encouragement lors de la mise en œuvre de la diversité ou lors du processus d'intégration d'artistes immigré*es ?
- Reformuler la définition des critères, p. ex. qu'est-ce que le professionnalisme ?
- Lever les barrières linguistiques : possibilité de soumettre des dossiers dans d'autres langues que les langues nationales suisses, et dans des formats alternatifs (p. ex. fichier audio ou vidéo au lieu d'une lettre de motivation.
- Gestion plus flexible des consignes de remise de dossier des institutions d'encouragement publiques ou privées.
- Suppression de la condition en vertu de laquelle un*e artiste doit avoir vécu un certain nombre d'années dans une commune, un canton ou la Suisse avant de pouvoir soumettre un dossier
- S'engager afin qu'à l'avenir, les appels à candidatures ou les directives des institutions d'encouragement privées et publiques soient rédigés en langue simple.
- Reconnaissance des expériences personnelles et professionnelles complexes des artistes avec une expérience migratoire.

8.3 Mobilité

- Mise sur pied d'un fonds de mobilité national pour les artistes immigré*es

8.4 Compétences linguistiques

- Libre accès aux cours de langue pour les artistes immigré*es. Ceux-ci peuvent être proposés par des établissement culturels tels que p. ex. musées, associations artistiques ou d'autres institutions.
- Création d'un fonds visant à soutenir l'apprentissage de la langue pour les artistes.

8.5 Services

- Bureau chargé de traduire les dossiers dans une langue nationale suisse.

8.6 Aspects financiers

- Introduction d'un revenu de base universel
- Proposer des bourses aux artistes immigré*es également

8.7 Mentorat

- Mise sur pied de programmes tels que p. ex. programmes de parrainage ou de tandems (les artistes récemment arrivé*es sont jumelés avec des collègues déjà établis en Suisse)

8.8 Diversité

- Avant d'aborder le thème de la diversité, il convient d'en définir le sens afin d'établir une base de discussion commune.
- Encourager la diversité dans les institutions d'encouragement privées et publiques, mais aussi dans les hautes écoles d'art et les écoles spécialisées, ainsi qu'auprès des prestataires d'offres culturelles.
- Consulter des expert*es en diversité chargé*es d'encadrer et de contrôler les processus. À cette fin, il convient de mettre sur pied un réseau d'expert*es en diversité.

8.9 Visibilité

- Intégration systématique des artistes dans des projets de médiation scolaires et extrascolaires.
- Création d'une plateforme où organisateurs*trices et journalistes puissent trouver des informations et les données de contact d'artistes immigré*es en fonction de leur domaine d'expertise.

8.10 Sensibilisation

- Les institutions doivent s'ouvrir. Sensibilisation d'organismes d'encouragement privés et publics, ainsi que des «gatekeeper» tels que commissions culturelles, organisateurs*trices, politique culturelle, services d'intégration, le paysage des hautes écoles et des écoles spécialisées, médias et le public.
- Sensibilisation signifie également faire l'effort de ne pas reproduire de clichés et d'images, et d'éviter les catégorisations (boxing).
- Phraséologie : éviter l'altérisation (othering), cesser de différencier les artistes suisses et immigré*es, mais adopter des termes tels que «artistes basé*es en Suisse».

8.11 Centralisation d'informations

- Créer un point de contact doté d'un conseil qualifié pour les artistes avec une expérience migratoire. Penser en terme d'intersectionnalité, (diverses formes de discrimination).
- Point de contact physique : un bureau avec des offres et un service d'assistance pour les questions liées aux compétences dans le travail de production (rédaction de dossiers de projet, mise sur pied de budgets et de plans de financement), contacts d'«gatekeeper», accès aux ressources et aux réseaux, associations professionnelles artistiques, conseil juridique, assurances sociales, questions fiscales, droits d'auteurs, bourses, infrastructure, technique, monétarisation des contenus numériques (artistiques), etc.
- Point de contact numérique : site web consacré aux thèmes susmentionnés qui sert également de plateforme permettant aux artistes immigré*es de se présenter et réseauter/jumeler. Une offre adéquate doit être mise sur pied et proposé*e aux personnes intéressées.
- Que ce soit sous forme physique ou électronique – il est nécessaire de promouvoir une offre sur mesure et d'en assurer la diffusion (réfléchir à la communication de l'offre)

8.12 Résidences

- Communes, cantons et personnes privées définissent des quotas pour leurs ateliers de résidence destinés aux artistes récemment arrivé*es en Suisse

9. Et maintenant ? Comment continuer

Dans la phase de «co-acting» où nous nous trouvons actuellement, artlink souhaite mettre en œuvre l'une ou l'autre proposition citée sous le point 8) avec Here We Are. À l'heure actuelle, il nous est (encore) impossible de développer et d'implémenter des projets partiels ciblant tous les défis. Pour cette raison, nous souhaitons prioriser les approches de solutions là où nous constatons un besoin pressant d'intervention.

Nous vous invitons cordialement à participer !

Qui d'entre vous souhaite contribuer à l'élaboration de formats de mise en œuvre concrets ?

En collaboration avec un groupe de travail constitué d'artistes, d'institutions d'encouragement culturel, de représentantes de hautes écoles d'art et d'organisateurs, nous souhaitons prioriser et concrétiser nos idées de mise en œuvre. Dans un premier temps, nous proposons ainsi qu'un groupe de personnes intéressées se réunisse début avril 2023 dans le cadre d'un atelier de quatre heures. Dans un deuxième temps, artlink mettra ces idées de format sur papier et se chargera de l'acquisitions de ressources externes. Nous pouvons concevoir qu'au cours de la phase de mise en œuvre, le groupe de travail jouera ensuite un rôle de «sounding board» en se réunissant régulièrement dans le but de fournir un feedback critique.

Veuillez nous faire part de votre intérêt jusqu'au 28 février 2023 à markus.baumann@artlink.ch